

Publication des 10 plus hautes rémunérations de la Communauté d'Agglomération du C

Dans le but de renforcer la transparence et la communication financière, la CACL de Guyane publie les dix rémunérations les plus élevées des dirigeants de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral Guyane en application de l'article L.716-1 du CGFP

SIREN	Dénomination de l'employeur	Année	Somme des 10 plus hautes rémunérations brutes en euros	Nombre de femmes bénéficiaires	Nombre d'hommes bénéficiaires
249730045	Communauté d'Agglomération du Centre Littoral Guyane	2025	869 209,00 €	6	4
249730045	Communauté d'Agglomération du Centre Littoral Guyane	2024	856 125,00 €	5	5
249730045	Communauté d'Agglomération du Centre Littoral Guyane	2023	793 277,42 €	5	5
249730045	Communauté d'Agglomération du Centre Littoral Guyane	2022	730 651,55 €	5	5
249730045	Communauté d'Agglomération du Centre Littoral Guyane	2021	746 504,49 €	5	5
249730045	Communauté d'Agglomération du Centre Littoral Guyane	2020	774 746,69 €	6	4
249730045	Communauté d'Agglomération du Centre Littoral Guyane	2019	760 402,46 €	4	6
249730045	Communauté d'Agglomération du Centre Littoral Guyane	2018	767 836,46 €	3	7

Centre Littoral (Guyane)

lus élevées de la collectivité en application de l'article

Durée cumulée en nombre de mois	Commentaires
119	Arrivée d'un agent féminin le 01/02/2025
120	
118	Arrivée d'un agent masculin le 01/03/2023
106	Départ d'un agent féminin le 01/07/2022 départ d'un agent masculin le 01/05/2022
114,5	Arrivée d'un agent masculin le 15/07/2021
119	Départ d'un agent masculin le 06/11/2020
118	Arrivée d'un agent masculin le 07/03/2019
115	Départ d'un agent masculin le 01/08/2018 Départ d'un agent masculin le 31/12/2018

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2025										
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2025 :		4x Total dont : DGS : 1 x H ou x F		DGAS : 2x F 1x H		DGST : x F x H				
(B) N° de département :		(E) Nominations année 2025 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2025					
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME			
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITORAL	EPCI	DGS			DGS					
		DGAS		1	DGAS		1			
		DGST			DGST					
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet					
		Total par sexe	0	1	Total par sexe en 2025	0	1			
<p>Ne remplir que les cases colorées en bleu</p> <p>*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40 % de nominations équilibrées</p>					(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)					
					Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME			
					DGS					
					DGAS					
					DGST					
					Expert de haut niveau- Directeur de projet					
					Total par sexe années antérieures	0	0			
					(H = F + G) Total primo par sexe	0	1			
					(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en 2025					
					(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2ème cycle de l'année 2025 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)					
Au titre du 1 ^{er} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe		0							
	Nombre d'unités manquantes		Néant	Néant						
	Contribution due									
Au titre du 2 ^{ème} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe		0							
	Nombre d'unités manquantes		Néant	Néant						
	Contribution due									

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.